



Paris, le 15 mars 2016

Madame Elisabeth BORNE
Présidente Directrice générale de la RATP
54 quai de la Rapée
75599 Paris cedex 12

Objet : Alarme sociale

Madame la Présidente Directrice générale,

Pour la seconde année consécutive et alors que l'entreprise va de nouveau annoncer des résultats financiers records, nous déplorons le gel de la valeur du point, élément statutaire et donc pérenne de notre rémunération.

Ce gel, s'il devait se confirmer, enverrait un message négatif aux agents qui, chaque jour, œuvre à la bonne marche du service public et aux transports de plus de 12 millions de voyageurs.

Pour ces raisons et au regard de l'insatisfaction que provoque votre politique salariale, nous déposons, par la présente, une alarme sociale :

« Demande de poursuite des Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires et mise en place d'une mesure d'augmentation significative de la valeur du point ».

Persuadés de votre attachement à la poursuite du dialogue social et dans l'attente de notre rencontre à cette occasion, soyez assurée, Madame la Présidente Directrice générale, de l'expression de notre considération.

Pour la CGT-RATP

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Jacques ELIEZ
Secrétaire général

Pour l'UNSA-RATP

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' and 'B' followed by 'BEC' in a cursive style.

Thierry BABEC
Secrétaire général